Challenge Photos "Capture ta ville"

Règlement et modalités du challenge photos « CAPTURE A VILLE »

Règlement :

- Challenge ouvert à partir du 15 juillet 2020.
- Ouvert aux Meulanais et habitants des villes aux alentours.
- Possibilité d'envoyer jusqu'à 5 clichés par personne.
- Challenge ouvert aux photographes amateurs ou professionnels.
- Participation gratuite (elle ne peut donner lieu à aucune indemnisation ou contrepartie financière).
- Les participants s'engagent à céder tous les droits sur leur cliché à la Mairie de Meulan-en-Yvelines.
- En participant, les concurrents confirment qu'ils présentent des images dont ils possèdent les droits. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables en cas de non-respect du droit à l'image.
- Toutes les photos reçues pourront être publiées dans la presse, sur internet, les différents réseaux sociaux et tous supports d'information de la Ville.
- Certaines photos reçues, seront republiées de manière anonyme sur Facebook.

Contraintes

- Les images doivent être envoyées en JPEG / TIFF / PNG
- Haute Définition (300 dpi) de 3 à 8 Mo maximum.
- L'envoi des photos doit se faire obligatoirement en message privé sur la page Facebook villemeulanenyvelines.
- Les images envoyées devront comporter obligatoirement le nom, prénom et pseudo (si il y a) afin d'y apposer le copyright lors de publication.

DÉFI PHOTOS

CAPTURE TA VILLE

Meulan



Partagez-nous vos photos "coup de coeur"

sur Facebook @villedemeulanenyvelines

Informations et règlement sur : www.ville-meulan.fr